

# Procédure de saisie des notes de frais relatives au suivi médical Règlementaire 2024 :

- 1. Accédez à la plateforme de saisie des notes de frais en suivant le chemin d'accès suivant :
  - → Site «https://www.ffjudo.com/
  - → Onglet « LA FÉDÉRATION»,
  - → Rubrique « <u>RÉGLEMENTATIONS</u>, <u>GESTION ET PUBLICATIONS OFFICIELLES</u> »
  - → Cliquez sur « DOCUMENTS FINANCIERS ET GESTION
  - → Cliquez sur « CLIQUEZ ICI »



2. Pour les nouveaux utilisateurs, il vous faudra au préalable vous enregistrer en tant que nouvel utilisateur, afin que vous puissiez accéder à la Plateforme CARLABELLA.



3. Renseignez l'ensemble des informations demandées

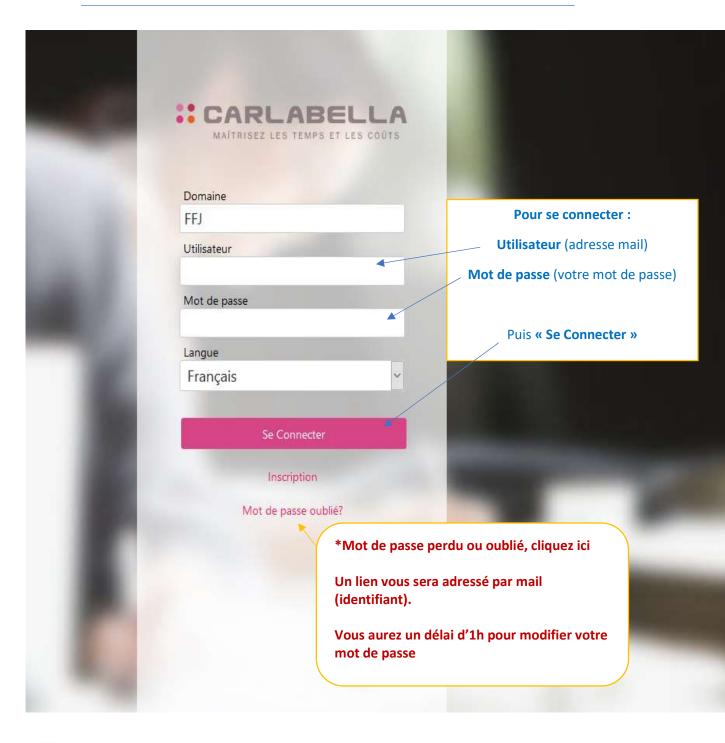


- 4. A réception de votre demande d'inscription, l'équipe en charge de la plateforme vérifie les autorisations puis délivre un identifiant et un mot de passe (la validation n'est pas automatique).
- 5. Dès réception de votre code d'accès et votre mot de passe, vous pouvez saisir votre demande de remboursement en suivant le « <u>Guide de saisie</u> », ci-après :

Pour toute question, envoyer un mail à notedefrais@ffjudo.com.

## NOTE DE FRAIS CARLA 2024- SUIVI MEDICAL REGLEMENTAIRE

#### **GUIDE DE SAISIE PAR ETAPES**

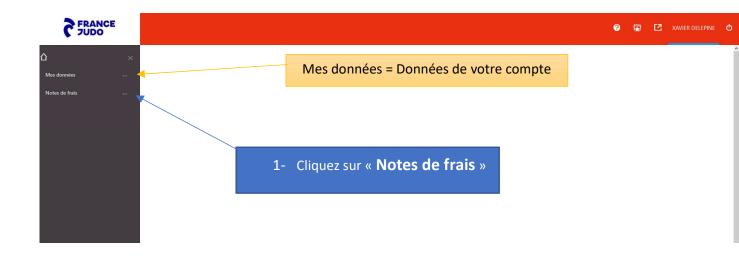


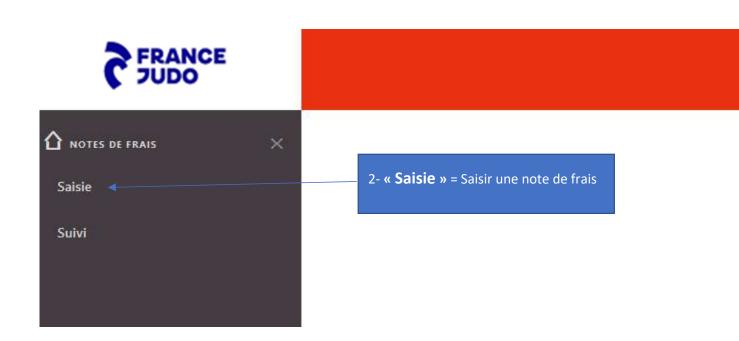


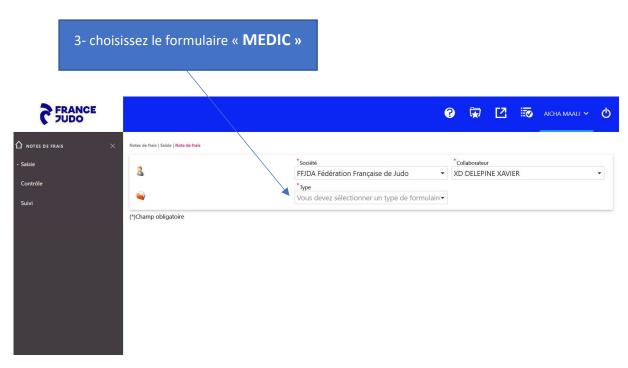
**EN CAS DE MODIFICATION D'ADRESSE MAIL:** 

Vous devez adresser un email à notedefrais@ffjudo.com La modification sera faite dans votre compte Carla et Utilisateur

# Saisie d'une note de frais via Carla (sur PC ou Mac)







#### Comme indiqué ci-dessous :





### 4- Saisissez le Code Évènement qui vous correspond

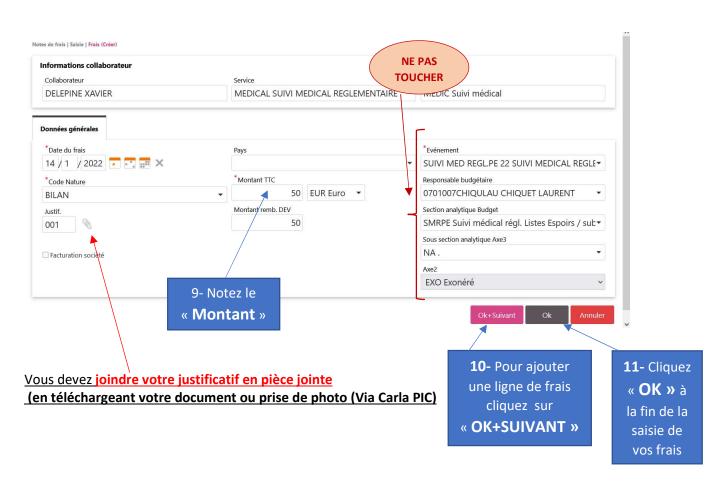
- Pour les athlètes en Pôle Espoirs « SUIVI MED REGL.PE 24 »
- Pour les athlètes en Pôle France « SUIVI MED REGL.PF 24 »
- Pour les athlètes en Hors Structure « SUIVI MED REGL.HS 24 »

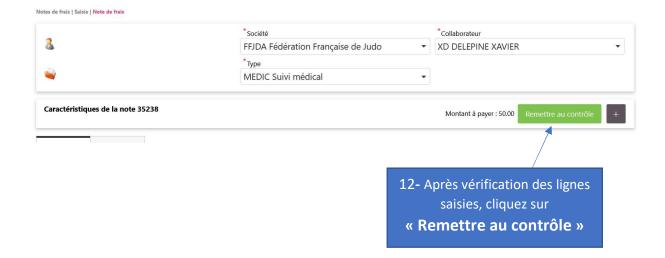
Mettre en population : Athlète (vous pouvez le saisir directement)

	*Société	*Collaborateur
\$	FFJDA Fédération Française de Judo	▼ XD DELEPINE XAVIER ▼
	*Type	
•	MEDIC Suivi médical	•
Numéro de pièce	*Evénement	Objet  ▼
Montant total de la note	SUIVI MED REGL.PE 22 SUIVI MEDICAL RE	- 0.00 Min 1 (0.00
	SUIVI MED REGL.PE 22 SUIVI MEDICAL RE SUIVI MED REGL.PF 22 SUIVI MEDICAL RE	- 0.00 Min 1 (0.00
0.00		- 0.00 Min 1 (0.00
Montant total de la note 0.00 Montant à payer 0.00		- 0.00 Min 1 (0.00
0.00 Montant à payer		GLEMENT.POLE FRANCE









## **ATTENTION:**

La note de frais devra être établie dans le module « Carla Bella »

dans un délai d'1 mois suivant l'évènement concerné.

Aucune suite ne sera donnée passé ce délai